

Relevé de décisions de la commission de sélections des artistes dans le cadre du dispositif "DE VISU" 2024-2025

La région académique Normandie, la direction régionale des affaires culturelles de Normandie et la Région Normandie encouragent conjointement la mise en place d'un réseau d'espaces d'expositions d'art contemporain au sein des collèges, lycées et établissements d'enseignement supérieur de Normandie : De Visu.

Le jury réuni le 13 juin 2024 au Rectorat de Rouen a étudié les 83 candidatures (dont 21 bénéficiaires de l'aide individuelle à la création) et émis **32 avis favorables** et 51 avis défavorables.

En plus des critères exposés dans le cahier des charges les indicateurs suivants ont été pris en compte :

- Priorité donnée aux nouvelles candidatures.
- Priorité donnée aux nouvelles propositions artistiques pour les artistes déjà engagés dans les précédentes éditions de « De Visu ».

Le Radar, en charge de la coordination du dispositif, reprendra contact avec les artistes sélectionnés. Ceux-ci sont invités d'ores et déjà à retenir la date du **06 novembre 2024** pour le vernissage de l'exposition inaugurale et la rencontre avec les enseignants au Portique – Centre Régional d'Art Contemporain du Havre.

Pour toute information sur le résultat de la commission, veuillez contacter Jérôme Felin, conseiller arts plastiques à la DRAC : jerome.felin@culture.gouv.fr